

**MAIRIE
DE LA TRINITÉ
06340**

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 33
Présents : 23
Votants : 33

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi 12 décembre

Le Conseil Municipal de la Commune de LA TRINITÉ
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, salle du conseil municipal
sous la présidence de Monsieur Ladislas Polski, Maire

Date de la convocation du Conseil Municipal :
Envoyée le vendredi 29 novembre 2024

OBJET : DELIBERATION N°5 - Désignation des membres du conseil d'administration de « Stellae »

M. Ladislas Polski
Mme Rosalba Nicoletti-Dupuy
M. Didier David
Mme Emmanuelle Fernandez-Baravex
M. Stéphane Poulet
Mme Isabelle Depagneux-Segaud
M. Jean-Paul Genieys
Mme Chantal Carrié
M. Alain Brunetti
M. Jacques Bisch
M. Charlie Ferrero
Mme Noëlle Dyot-Gerardin
M. Maurice Bernardi
M. Alain Junguené
M. Christophe Bosio
M. Gilles Ugolini
Mme Sophie Bournot
Mme Marion Troyat
Mme Sabrina Missud-Guillet
M. Fabien Bonnafoux
Mme Isabelle Martello
Mme Annick Meynard
Mme Virginie Escalier

EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS :

Mme Marie-Pierre Parini représentée par Mme Rosalba Nicoletti-Dupuy
Mme Annabel Beccatini-Gesrel représentée par Mme Sophie Bournot
Mme Fabienne Bermond représentée par M. le Maire
Mme Sylvie Daniel représentée par M. Charlie Ferrero
M. Laurent Portelli représenté par Mme Noëlle Dyot-Gerardin
Mme Audrey Bruno Giannini représentée par Mme Emmanuelle Fernandez-Baravex
M. Mohamed Abdelaziz Tafer représenté par M. Didier David
M. Jean-Marie Fort représenté par Mme Isabelle Martello
M. Didier Razafindralambo représenté par Mme Annick Meynard
M. Guy Ferrandez représenté par Mme Virginie Escalier

ABSENT(E)S :

Secrétaire de séance : M. Fabien Bonnafoux

Envoyé en préfecture le 13/12/2024

Reçu en préfecture le 13/12/2024

Publié le



ID : 006-210601498-20241213-DEL5_MEMBRSTELL-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 décembre 2024

N°5

Rapporteur : M. le Maire

Direction : Direction générale des services

Objet : Désignation des membres du conseil d'administration de « Stellae »

Classification : 5 – Institutions et vie politique - 5.3 – Désignation des représentants

Mes chers collègues,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2221-3, L.2221-10, L.2121-12 et R.2221-1, R2221-4, R2221-6, R2221-8, R2221-9,

VU la délibération du conseil municipal relative à la création et l'adoption des statuts de l'établissement public local « STELLAE »,

Considérant la nécessité de porter une politique publique culturelle dynamique et coordonnée, consolidée par l'émergence de la salle culturelle et de festivités La Stella,

Considérant que les membres désignés au conseil d'administration de STELLAE ne peuvent pas prendre ou conserver un intérêt en rapport avec l'établissement, occuper une fonction dans l'établissement, assurer une prestation pour cet établissement et prêter leur concours à titre onéreux à cet établissement,

Considérant que les administrateurs de STELLAE exerceront à titre bénévole,

Considérant la nécessité de désigner 6 membres dont Monsieur le Maire et 5 élus parmi les membres du conseil municipal,

Considérant que le Maire est membre de droit du conseil d'administration en plus des 5 élus désignés par le conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **Désigne** Monsieur le Maire au sein du conseil d'administration de Stellae,
- **Désigne** les 5 élus suivants au sein du conseil d'administration de Stellae,

Administrateurs élus
M. le Maire
Rosalba Nicoletti-Dupuy
Jean-Paul Genieys
Chantal Carrié
Marie-Pierre Parini
Didier Razafindralambo

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an susdits,

Suivent les signatures,

Pour expédition conforme

Fabien BONNAFOUX,

Secrétaire de séance



Ladislav POLSKI,

Maire de La Trinité

Vote du Conseil :

Pour : 31

Contre : 2

Abstention : 0